

ANNEXE F : ÉVALUATION OFFICIEUSE : MEMBRES DU SCFP 2626

Une évaluation officielle accompagne chaque nomination, fondée sur des critères propres à l'unité où s'exerce cette nomination et propres à la nature des fonctions qu'elle exige [16.3]. Le superviseur immédiat de l'employé effectue l'évaluation officielle, qui a lieu au plus tôt à mi-contrat. Un employé exerçant des fonctions de supervision délègue à son superviseur immédiat la responsabilité d'effectuer l'évaluation [16.5.1].

1.	Nom de famille de l'employé :	Prénom :	N° d'employé :
2.	Le genre de nomination et le travail qui sont évalués <i>[ex. assistant d'enseignement pour ABC 1000; correcteur pour DEF 2000; assistant de recherche pour projet sur gérontologie]</i> :		
3.	Date de début du travail :	Date de l'évaluation :	
4.	Veuillez cocher la case appropriée. Vous pouvez ajouter des commentaires si vous choisissez a) ou b); vous devez ajouter des renseignements spécifiques à la section <i>Commentaires</i> si vous choisissez c) ou d).		
	a) Le rendement est excellent, c'est-à-dire que toute les exigences sont satisfaites et que la qualité du rendement dépasse les attentes.	<input type="checkbox"/>	
	b) Le rendement est satisfaisant, c'est-à-dire que toutes les exigences sont satisfaites et que la qualité du rendement répond aux attentes.	<input type="checkbox"/>	
	c) Le rendement est satisfaisant, mais il comporte une ou plusieurs faiblesses mineures que l'employé devra corriger <i>[veuillez remplir la section Commentaires ci-dessous]</i> .	<input type="checkbox"/>	
	d) Le rendement comporte de graves faiblesses et une évaluation officielle est par conséquent requise <i>[veuillez remplir la section Commentaires ci-dessous]</i> .	<input type="checkbox"/>	
5.	Commentaires		
	<i>[Les renseignements supplémentaires, s'il y a lieu, doivent être annexés sur une feuille séparée].</i>		
	<i>Selon le 16.5.3 de la convention collective du SCFP, j'ai remis à l'employé "une copie de l'évaluation officielle" et il "a eu la possibilité de discuter des résultats" avec moi avant que l'évaluation ait été déposée au dossier de l'employé.</i>		
	Nom du superviseur immédiat [en majuscules] :		
	Signature du superviseur immédiat :	Date :	

Une copie de cette évaluation doit être envoyée à l'Employé et à l'autorité compétente afin qu'elle soit déposée au dossier personnel de l'employé.